

Actuellement, les Canadiens doivent payer ces services en liquide. Les auteurs de l'étude soumettront des recommandations à la direction quant à l'acceptation de ces cartes.

ii) Partage de locaux et coentreprises

Conformément au *Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide de la technologie* et dans l'esprit du récent Examen des programmes, le Bureau des passeports élaborera une stratégie officielle sur les coentreprises et le partage de locaux avec des ministères et organismes publics.

iii) Formation consulaire

Pour améliorer la qualité du processus d'examen et la production des passeports délivrés à l'étranger, nous modifierons et améliorerons le programme de formation destiné au personnel consulaire, et nous fournirons davantage de soutien à celui-ci. Plus précisément, nous offrirons une formation correspondant aux besoins particuliers de chaque mission. En outre, nous travaillerons à la production d'un programme informatisé d'auto-formation et nous réviserons les manuels et outils pédagogiques mis à la disposition du personnel consulaire.

Ressources nécessaires : Pour les cartes de débit et de crédit, 10 000 \$; pour la stratégie de partage des locaux, 6 000 \$; pour la formation consulaire, 70 000 \$.